



## CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

*Répertoire national des certifications professionnelles*

*RNCP28048– CAP– Accompagnant éducatif petite enfance*

### CERTIFICATEUR

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

### OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance doit être en mesure de :

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et d'accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne : réaliser des soins pour l'hygiène, le confort, l'alimentation, le repos
- Exercer son activité en école maternelle
- Exercer son activité en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) et en accueil collectif de mineur (ACM)
- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

## DUREE ET DATE(S) DE LA FORMATION

**DUREE** : 9 mois de septembre à mai suivi des examens  
Périodes de formation en structure (stages) : 15 semaines

**DATE** : Ouverture de la formation au mois de septembre de chaque année  
Inscription de février à août précédent l'entrée en formation

## PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 de type CAP, BEP ou plus ( ce qui dispense de l'enseignement général à l'examen)

## VOIE D'ACCES

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle
- Par expérience

## SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

### **Secteurs d'activités :**

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, halte-garderie, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne)

### **Type d'emplois accessibles :**

#### **Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :**

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

#### **Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :**

- Auxiliaire petite enfance
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

#### **Domicile :**

- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel
- Employé familial auprès d'enfant



## BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
<ul style="list-style-type: none"><li>• RNCP28048BC01</li><li>• UP1 Accompagner le développement du jeune enfant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recueillir les informations, s’informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte</li><li>• Adopter une posture professionnelle adaptée</li><li>• Mettre en œuvre les conditions favorables à l’activité libre et à l’expérimentation dans un contexte donné</li><li>• Mettre en œuvre des activités d’éveil en tenant compte de la singularité de l’enfant</li><li>• Réaliser des soins du quotidien et accompagner l’enfant dans ses apprentissages</li><li>• Appliquer des protocoles liés à la santé de l’enfant</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• RNCP28048BC02</li><li>• UP2 Exercer son activité en accueil collectif</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coopérer avec l’ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d’adaptation et de continuité de l’accompagnement</li><li>• Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l’enfant</li><li>• Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant</li><li>• Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• RNCP28048BC03</li><li>• UP3 Exercer son activité en accueil individuel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser son action</li><li>• Négocier le cadre de l’accueil</li><li>• Assurer les opérations d’entretien du logement et des espaces réservés à l’enfant</li><li>• Elaborer des repas</li></ul>

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessus. L’obtention du diplôme est soumise à validation de chaque domaine de compétences (DC)



## PROGRAMME ET MATIERES

Biologie générale et appliquée	22.5	heures
Développement et socialisation de l'enfant	75	heures
Nutrition alimentation	15	heures
Maintenance et Hygiène des locaux et des équipements	30	heures
Techniques d'entretien du linge	22.5	heures
Préparation et service des repas et collations	30	heures
Accompagnement éducatif de l'enfant/Animation	90	heures
Soins d'hygiène corporelle, confort, sécurité, prévention	30	heures
Secourisme	12	heures
PRAP Petite enfance : prévention des risques liés à l'activité physique	16	heures
Projet d'accueil professionnel Domicile	30	heures
Accompagnement à la rédaction du dossier	30	heures
Devoirs surveillés	30	heures
Recherche documentaire / Soutien	39.5	heures
Suivi administratif des stages	15	heures
Préparation aux examens /Révisions	35	heures
Total en centre de formation	522,50	heures
Périodes de formation en milieu professionnel (15 semaines de stage)	525	heures
<b>TOTAL FORMATION 1050 HEURES DONT 522,50 HEURES EN CENTRE SOIT 85 JOURS</b>		

### EVALUATIONS – EPREUVES PONCTUELLES EN FIN DE PARCOURS

<u>Epreuves</u> <u>Du CAP AEPE</u>	<u>Coefficient</u>	<u>Mode</u>	<u>Durée</u>
<b>EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant (à partir de 2 fiches réalisées en amont suite aux stages réalisés en EAJE ou assistante maternelle)</b>	6	Oral	25 minutes
<b>EP2 : Exercer son activité en accueil collectif</b>	4	Ecrit	1heures 30
<b>EP3 : Exercer son activité en accueil individuel</b>	4	oral	25 minutes



## MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Informations diverses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salles équipées de vidéoprojecteurs</li> <li>• Plateaux techniques : cuisine pédagogique pour les travaux pratiques en Santé-hygiène, salle équipées d'îlots dédiés aux soins de l'enfant ; plateau technique équipé de matériel d'entretien des locaux et du linge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de ressources et d'autoformation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entre 10 et 25 stagiaires</li> <li>• Examen du dossier scolaire</li> <li>• Entretien de motivation, CV et lettre de motivation</li> </ul>
Méthodes mobilisées	Equivalences ou passerelles possibles	Poursuites d'Etudes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des examens blancs sont organisés dans les conditions de l'examen</li> <li>• Suivi individuel pendant les périodes en entreprise</li> <li>• Temps de travail au Centre de ressources et d'autoformation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours d'auxiliaire de puériculture</li> <li>• Bac professionnel ASSP (Accompagnement Soins et Service à la personne)</li> </ul>
Modalités de formation	Contacts-informations	Financement de la formation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance de cours théoriques et pratiques</li> <li>• Formation en présentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portes ouvertes 09/12/23</li> <li>• Portes ouvertes 17/02/24</li> <li>• Forum emploi/alternance Cécile Cargemel au 03.25.83.11.22</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement personnel</li> <li>• CPF</li> <li>• Pôle emploi, Agefiph, Transition Pro, selon modalités en cours</li> </ul>
Taux d'obtention session 2023	Taux de poursuite d'études 2023-2023	Taux divers
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 93,3 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux interruption scolarité : 0%</li> <li>• Taux insertion pro : NR</li> </ul>

Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

<b>Lien référentiel :</b>	<b>Modalités d'accès :</b>	<b>Référent handicap et autres :</b>
<a href="https://eduscol.education.fr/">https://eduscol.education.fr/</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cécile Cargemel</li> </ul>

### Notre Valeur Ajoutée :

**Accueillir, former et accompagner l'apprenant sans distinction**  
**Ouvrir au monde professionnel, social, culturel et sportif**  
**Favoriser et développer des projets pour les apprenants avec les équipes et les partenaires**

